

1. PROPRIETES :

Lingettes sans rinçage pour la désinfection des surfaces, y compris en milieu agro-alimentaire et environnement alimentaire. Lingettes bleues imprégnées d'une solution désinfectante. Ces lingettes sont destinées aux surfaces pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires et pouvant ne pas être rincées à l'eau potable après usage (section Ib, Arrêté du 8 septembre 1999).

Cette lingette peut également s'utiliser pour la désinfection des mains.

Ces lingettes sont imprégnées d'une solution pure de Déterquat AL, qui est un produit bactéricide, levuricide, fongicide et virucide en utilisation pour le TP4. Déterquat AL est un biocide prêt à l'emploi, sans rinçage.

La solution d'imprégnation est :

- bactéricide,
- levuricide,
- fongicide,
- virucide*.

selon les normes européennes en vigueur.

Efficacité virucide couverte sur le Coronavirus.

Voir le détail des souches en page 2.

La formule est autorisée sous SIMMBAD sous le N°62644.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements).

Pour la désinfection des mains (TPI), il existe également une gamme de solutions et gel hydroalcooliques spécifiques.

2. MODE D'EMPLOI ET EFFICACITE BIOCIDÉ :

Tirer verticalement une lingette imprégnée jusqu'à la pré-découpe.

Séparer d'un coup sec.

Frotter la lingette sur les surfaces à désinfecter pendant au moins 30 secondes selon l'action recherchée.

Laisser sécher.

Le produit est compatible avec la plupart des matériaux sauf plexiglas ; procéder à un essai préalable.

Si la lingette suivante n'avait pas amorcé sa sortie, ouvrir le conditionnement et réamorcer par la lingette du dessus.

Bien refermer le conditionnement après usage, pour éviter le dessèchement des lingettes.

Efficacité désinfectante de la solution d'imprégnation :

EFFICACITE	Norme	TEMPS	T°C	Conditions	Souches	Concentration minimale
BACTERICIDIE						
Bactéricide	EN 1276	5 min.	20°C	Conditions de saleté et de propreté	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Escherichia coli</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i> <i>Salmonella enterica</i> <i>Listeria monocytogenes</i>	PUR
	EN 13697	5 min.	20°C	Conditions de saleté et de propreté		
	EN 13697	30 secondes	20°C	Conditions de propreté		
LEVURICIDE/FONGICIDIE						
Lévuricide	EN 1650 et EN 13697	30 secondes	20 °C	Condition de propreté	<i>Candida albicans</i>	PUR
		15 min.		Condition de saleté	<i>Candida albicans</i>	
Fongicide	EN 1650 et EN 13697	15 min.	20°C	Condition de saleté	<i>Candida albicans</i> <i>Aspergillus brasiliensis</i>	
VIRUCIDIE						
Virucide	EN 14476	60 secondes	20°C	Condition de propreté - 0,3g/L BSA	<i>Vaccinia Virus Ankara (MVA)*</i>	PUR
				Condition de propreté - 0,3g/L BSA	<i>Murine norovirus (MNV)</i>	
		2 min.		Condition de propreté - 0,3g/L BSA	<i>Adenovirus</i>	
				Condition de propreté - 0,3g/L BSA	<i>Polio Virus type 1</i>	

*Cette souche est représentative des virus enveloppés pour un usage en désinfection et hygiène des mains (TP1)

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Lingettes imprégnées d'une solution désinfectante.
pH :	7 +/- 1
Densité :	0,850 g/cm ³ +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel, dans son emballage d'origine, entre 5 et 25°C. Bien refermer l'emballage après chaque utilisation.
Type de préparation :	TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. TP2 : Désinfectants pour les surfaces matériaux équipements et mobilier sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux. TP1 : désinfection des mains saines.
Substances actives de la solution d'imprégnation :	Concentration de matière active du LIQUIDE imprégnant: ETHANOL (CAS 64-17-5) 751.00 g/kg soit 1.8 +/- 0.1 g de solution par lingette soit 1.4 +/- 0.1 d'Ethanol par lingette (valeur départ usine).

5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Carton de 6 boîtes de 200 lingettes - (palette de 66 cartons). Réf. 002071901
- Seau de 1000 lingettes - (palette de 125 seaux). 002071902.

6. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Produit facilement inflammable.

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0719) : + 33 (0)3 83.22.50.50

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

Dans le contexte actuel de pandémie, nous avons différentes sources d'éthanol qui selon le grade, présentent une odeur plus ou moins particulière et parfois forte. Cette odeur n'engendre aucune altération quant au produit ni à l'efficacité de ce dernier et disparaît avec l'évaporation. Toutes nos sources d'alcools utilisées pendant cette pandémie sont conformes à l'arrêté du 17 avril 2020, modifiant l'arrêté du 13 mars 2020, valable jusqu'au 1er septembre 2020.

N° de révision 24-04-2020 - V5.1